



Les formalités de création d'une SARL

Fiche pratique publié le **02/06/2014**, vu **397 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La création d'une SARL nécessite des formalités liées à la publicité et à l'enregistrement des statuts. Certains types d'activité demandent toutefois d'autres formalités et la création dans les secteurs dits réglementés ne peut se faire que sous certaines conditions.

Réaliser les [formalités de création d'une SARL](#) consiste à :

- déclarer votre entreprise et demander son immatriculation au répertoire Sirene tenu par l'Insee ainsi qu' au registre du commerce et des sociétés (RCS), tenu par le greffe du tribunal de commerce,
- entrer en relation avec les administrations qui seront en contact au quotidien avec vous durant toute la vie de votre entreprise : les services fiscaux et les organismes sociaux principalement.

[Voir le guide](#)